

Thème : Optimiser la rentabilité du cabinet

Date : Vendredi 17 novembre 2023 de 14h à 17h

Lieu : Saumur

Pré-requis : être avocat

Niveau : 2

Objectifs :

- *Se poser les bonnes questions ; savoir élaborer un budget prévisionnel, maîtriser le calcul de son seuil de rentabilité, se fixer des objectifs.*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

L'analyse économique

- Le budget prévisionnel

Savoir calculer son seuil de rentabilité

- Les charges fixes
- Les charges variables
- Le calcul
- Le coût de revient
- Le point mort

Se fixer des objectifs

- Les ratios
- La méthode SMART

➤ **Moyens pédagogiques :** Cas pratique, conférence avec échanges interactifs et remise d'un support pédagogique lors de la séance.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Nadine SERRES, Directrice de la formation à l'ANAFAGC

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.